

# Droit au logement

Le journal  
de l'Asloca

n° 254 FÉVRIER 2022

## Dossier

Le logement  
des étudiants

–

## Genève

Votation du  
13 février

–

## Vaud

Elections cantonales



# Le plaisir de l'échange avec quelques coups de main

Vous proposez une chambre à un jeune en formation et vous recevez des coups de main dans votre quotidien: une formule où chacun est gagnant.

**V**ous avez une chambre inoccupée dans votre logement? Et vous aimez les contacts? Et bien la proposition du programme «1h par m<sup>2</sup>-Un étudiant sous mon toit» pourrait vous intéresser.

Il s'agit d'héberger un étudiant, non pas contre un loyer, mais contre trois à six heures de coups de main par semaine, avec un défraiement de 100 ou 120 francs par mois pour les frais de chauffage, électricité, Wifi, etc. Ce n'est pas une opération commerciale, mais un échange de coups de main. L'hôte aide un jeune dans sa formation et le jeune l'aide dans sa vie quotidienne. Bref, il s'agit de renforcer la solidarité entre générations et d'avoir du plaisir à se côtoyer au fil de la semaine.

## De l'aide au quotidien et une convention

En septembre, 65 tandems ont démarré cette nouvelle année universitaire. Agés de 27 à 100 ans, les hôtes sont très souvent des seniors, mais aussi des couples ou des mères élevant seules leurs enfants. Les coups de main demandés peuvent être de toutes sortes: promener un chien, faire quelques courses, parler en espagnol, nettoyer des vitres, résoudre un problème informatique, parler en anglais à ses enfants, emmener un enfant à l'école le matin, voire même créer des albums de photos des voyages passés. Le tout est formalisé dans une convention d'hébergement ad hoc.

Il ne s'agit pas d'un travail, ni d'heures de service, ni jamais de soin à la personne, mais de simples coups de main ponctuels quand on vit en bonne entente. Et quand on a 60 ans, que les enfants ont quitté l'appartement et qu'on n'a pas besoin de coups de main soi-même, mais qu'on est un proche aidant de ses parents ou de ses petits-enfants, l'étudiant peut être utile en allant faire une promenade avec notre mère âgée.

**Une chambre inoccupée dans votre logement? Pourquoi pas vous?**

[www.unige.ch/1hparm2](http://www.unige.ch/1hparm2)  
ou 022 379 74 00.



Quant aux étudiants, qui viennent parfois de très loin, ils n'ont pas envie de vivre seuls à Genève et souhaitent être en contact avec des locaux. Un jeune sur deux est Européen. Les Latino-américains sont souvent en Traduction et interprétation ou à la Haute Ecole de musique. Les Africains viennent de Madagascar ou de pays francophones. De ces échanges naissent de jolies relations: une dame de 60 ans a été invitée à Canton pour le mariage de son

ex-étudiant chinois; durant le confinement, une autre a joué chaque jour aux cartes au moment du café avec son étudiante polonaise. Et si les choses vont parfois – mais rarement – moins bien, le programme est là pour aider à résoudre le problème, voire résilier la convention de façon la plus douce possible pour chacune des parties.

## Un processus transparent

S'agit-il d'une sous-location? Non, il s'agit d'un accueil dans son logement, comme si l'on hébergeait un neveu venu étudier à Genève. S'il n'y a pas d'autorisation formelle à demander au propriétaire, le programme, par courtoisie, informe la régie que l'un de ses locataires héberge un étudiant: le processus est donc transparent. Enfin, un accord avec l'Office cantonal du logement autorise l'hébergement d'un jeune en formation dans les logements subventionnés, et le Service des prestations complémentaires ne modifie pas les prestations versées aux seniors.

*Sabine Estier Thévenoz  
responsable du programme «1h par m<sup>2</sup>-  
Un étudiant sous mon toit»*



De beaux moments de partage en vue avec le programme genevois «1h par m<sup>2</sup> - Un étudiant sous mon toit».